

ANI seniors : pour négocier, il faut être deux...

Après une douzaine de séances de négociations et cinq versions d'un projet d'accord sur l'emploi des seniors, à mesure que les heures avançaient, quand le patronat faisait un pas, c'était un pas en arrière.

Surtout, le patronat a reculé en fin de négociation sur une mesure qu'il avait lui-même proposée et sur laquelle il s'était même exprimé publiquement : la retraite progressive à 60 ans. Le patronat souhaitait-il vraiment améliorer l'emploi des seniors ?

Contact :

Frédéric SOUILLOT

Secrétaire général

Secrétariat général

 [fsouillot](mailto:fsouillot@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:fsouillot@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01

FO regrette que cette négociation n'ait pas permis de déboucher sur de nouveaux droits pour les salariés.

FO déplore qu'aucune réponse n'ait été apportée aux propositions conjointement portées par les organisations syndicales.

L'intransigeance du patronat fait planer à l'avenir une menace forte sur le paritarisme et la négociation collective interprofessionnelle.

Pour toutes ces raisons, le bureau confédéral de Force Ouvrière, réuni ce jour, a décidé de ne pas signer ce projet d'accord. Quel gâchis !

Paris, le 10 avril 2024